

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° No 169-04-1914 du 25 avril 1914, promulguant

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 avril 1914

Numéro JO  
n° 210 du 30/04/1914

Date du numéro  
30 avril 1914

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis dépendances

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

**Vu** la loi du 31 mars 1914, réprimant les actes de corruption dans les opérations électorales

**Vu** la dépêche ministérielle No 668 en date du premier avril 1914, prescrivant la promulgation de la dite loi;

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier — Est promulguée à Côte Française des Somalis pour être appliquée suivant sa forme et teneur la loi du 31 mars 1914 sus-visée.

#### Art 2

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

**fernand deltel**